

Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe



Réf: 594f08

Tel: +33 (0)3 88 41 25 60

Fax: +33 (0)3 88 41 39 11

pressunit@coe.int

internet: www.coe.int/press

47 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"l'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Géorgie : 17 détenus échangés par l'intermédiaire du Commissaire Hammarberg

Strasbourg, 25.08.2008 – Au cours de sa mission dans les zones touchées par le conflit en Ossétie du Sud, le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Thomas Hammarberg, s'est rendu le 24 août dans la ville de Tskhinvali et dans les villages avoisinants qui ont souffert des affrontements.

Parmi les plus pressantes préoccupations en matière de droits de l'homme liées au conflit, le Commissaire a relevé le retour, des deux côtés, des personnes détenues. Le Commissaire Hammarberg a soulevé la question auprès des autorités de facto d'Ossétie du Sud et auprès des autorités géorgiennes, parvenant ainsi à les convaincre de libérer un certain nombre de personnes détenues.

Hier, en fin de journée, un échange de 17 détenus a été effectué au point de contrôle de Karaleti entre le Commissaire et le parlementaire géorgien Givi Targamadze, en présence du Ministre géorgien de la Justice, M. Nika Gvaramia. Le Médiateur de Géorgie, M. Sozar Subari ainsi que le Médiateur de l'Ossétie du Sud, M. David Sanakoev, étaient sur place.

« En cette période difficile, il faut encourager les deux parties à respecter les principes fondamentaux des droits de l'homme et le droit humanitaire. Il est nécessaire de poursuivre les échanges. Ces manifestations de bonne volonté des deux côtés constituent des actes humanitaires importants pour sauver des vies, pour protéger les droits de l'homme des victimes du conflit et pour commencer à reconstruire une confiance mutuelle entre les parties », a affirmé le Commissaire.

Contact presse :

Ulrika Sundberg, Bureau du Commissaire, Portable : +33 6 99 60 31 71

* * *

Le Commissaire aux droits de l'homme est une institution indépendante et non judiciaire du Conseil de l'Europe. Il a pour mandat de promouvoir la sensibilisation aux droits de l'homme et le respect de ces droits dans les 47 Etats membres. Elu par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, M. Hammarberg, l'actuel Commissaire a pris ses fonctions le 1er avril 2006.

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez : Council.of.Europe.Press@coe.int

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 47 Etats membres.